

Appel à Projets

Animation et évènements pour la Journée Nationale Qualité de l'Air

Le 14 octobre 2021



Contexte

L'air que l'on respire à l'extérieur comme à l'intérieur des bâtiments est un enjeu sanitaire, environnemental et économique majeur. Créée en 2015 par le ministère de la transition écologique et solidaire, la Journée Nationale de la Qualité de l'Air (JNQA) a pour objectif de favoriser la mobilisation individuelle et collective pour sensibiliser les citoyens à l'importance de respirer un air de bonne qualité.

Cette journée permet également de montrer les bonnes pratiques existantes pour améliorer notre qualité de l'air au quotidien.

Pour la 7^e année consécutive, des évènements seront organisés partout en France, par des associations, des services de l'État, des entreprises, des écoles ou des collectivités. Toutes les idées sont les bienvenues : webinaire, portes-ouvertes, expositions, expérimentations, jeux, etc.

Un seul objectif : montrer les bonnes pratiques qui permettent de réduire les émissions de polluants dans l'atmosphère.

En Bourgogne-Franche-Comté, le succès était au rendez-vous pour les éditions 2019 et 2020 avec :

- « une journée sans voiture » organisée par la Ville de Saint-Marcel avec la participation de l'association « ESPACE PAMA »,
- la tenue d'un stand « Air du temps » par le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) du Haut-Doubs à Besançon, Frasne et Baume-les-Dames,
- une journée « Eco-mobilité : l'affaire de tous pour tous » par le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) de la Vallée d'Ognon à Marnay,
- « Projet Aux'Air : capteur de qualité de l'air connecté, open-source et citoyen » par l'Association de Gestion du Tiers-Lieu Icaunais) – Les Riverains » à Auxerre,
- une journée de sensibilisation du public à la qualité de l'air par la FNE 25-90,
- « Ma santé, j'en prends soin en Avallonnais », une initiative menée par l'association « Terre de légendes » à Guillon-Terre-Plaine,
- La « 3^e Rencontres de la Mobilité Électrique » organisée par l'« Espace Communautaire Lons Agglomération » à Lons-le-Saunier,

- « À pied, à vélo, bien dans ma ville ! » organisé par l'association « Ensemble à Vélo dans l'Agglomération Dijonnaise » à Dijon,
- Atelier sur la qualité de l'air intérieur, organisé par la Ville d'Autun.
- « Un bol d'air pur en surfant sur un petit air de musique ! » organisé par l'association « Burgundy Nordic Walking » à Dijon,
- « Au boulot à vélo ! » organisé avec l'association « VéloCité » à Montbéliard,
- « Une journée sans ma voiture ! » organisée par l'association « VéloQuiRit » à Lons-le-Saunier,
- sans oublier les différents événements organisés tous les ans par l'association agréée de surveillance de la qualité de l'air « Atmo Bourgogne-Franche-Comté ».

L'appel à projets

La DREAL Bourgogne-Franche-Comté lance un appel à projets à l'attention des associations, en lien avec les EPCI en charge de la qualité de l'air sur leur territoire, pour l'organisation de toute action de sensibilisation et de préservation de la qualité de l'air, organisée le jour de la JNQA 2021 ou durant la semaine afférente.

Chaque projet sélectionné sera financé à hauteur de 500 euros. Les lauréats pourront bénéficier de l'appui de la DREAL BFC et de ses partenaires avec la mise à disposition de kit de communication et d'outils pédagogiques (posters, plaquettes...).

Pour l'édition 2019, c'est près de 150 événements qui ont été labellisés et organisés dans le cadre de la journée nationale de la qualité de l'air.

Cette année, la date de la JNQA est programmée pour le **14 octobre 2021**. Ainsi, tous les événements organisés du 9 au 17 octobre 2021 peuvent être labellisés « JNQA ».

Vous pouvez d'ores et déjà télécharger le **kit de communication officiel** du ministère de la Transition écologique.

Les inscriptions sont ouvertes aux organismes gouvernementaux, collectivités, associations, entreprises, établissements scolaires, musées, fondations ainsi qu'aux citoyens.

Critères d'évaluation

Le sujet traité devra viser un sujet sensible en termes de **qualité de l'air**. Le public visé devra apparaître clairement.

Les projets seront sélectionnés en fonction de la qualité du thème abordé ainsi que de la proposition technique.

En tenant compte de la **crise sanitaire** que nous traversons, la priorité sera donnée aux propositions ne nécessitant pas un rassemblement important de personnes, et les projets permettant la mise en place optimale des gestes barrières.

L'action devra s'inscrire sur un **territoire** ; un partenariat avec une collectivité locale serait un plus. À ce titre, les dossiers contenant une lettre de recommandation d'une collectivité attestant de l'implication de l'association dans un plan d'action de la collectivité en lien avec la thématique (PCAET notamment) seront priorités.

Comment répondre à l'appel à projets ?

- La création des dossiers se fait sur la plateforme démarches-simplifiées.
- Date limite de dépôt pour la première tranche : 9 juillet 2021
- Contact : drae.dreal-bourgogne-franche-comte@developpement-durable.gouv.fr